

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 Education corporelle et psychomotricité 1.2			
Code	PEPS1B14PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) HELHa Gosselies Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Education Corporelle et Psychomotricité sont les sujets directeurs de cette deuxième UE sur 4 réparties sur l'ensemble de la formation. On y poursuit la mise en place des bases nécessaires aux futur(e)s enseignant(e)s au niveau des SAVOIRS, SAVOIR FAIRE et SAVOIR ETRE liés au développement harmonieux de l'enfant en lien avec les apprentissages scolaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de maîtriser des techniques d'éducation corporelle et de psychomotricité et de les appliquer lors de la préparation d'une activité d'enseignement,

- II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de gérer un groupe-classe lors d'une activité d'éducation corporelle et/ou psychomotrice en utilisant une communication et une organisation adéquate,
- III. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de construire, seul et / ou en groupe et au moyen de différentes ressources (documents, enseignant, maître de stage, ...) des activités et leçons respectant les besoins des enfants, adaptées au développement psychomoteur de ceux-ci et tenant compte des contraintes de terrain.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B14PSA Education corporelle et psychomotricité 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B14PSA Education corporelle et psychomotricité 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité 2			
Code	22_PEPS1B14PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permettra à l'étudiant d'être mis en situation concrète d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de maîtriser des techniques d'éducation corporelle et de psychomotricité et de les appliquer lors de la préparation d'une activité d'enseignement.
- II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de gérer un groupe-classe lors d'une activité psychomotrice en utilisant une communication et une organisation adéquate.
- III. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de construire, seul et / ou en groupe et au moyen de différentes ressources (documents, enseignant, maître de stage, ...) des activités et leçons respectant les besoins des enfants, adaptées au développement psychomoteur de ceux-ci et tenant compte des contraintes de terrain.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- * Une partie théorique qui comprend :
 - un cours d'anatomie sur le système nerveux ;
 - des notions théoriques concernant le développement psychomoteur de l'enfant de la naissance à 6 ans ;
 - la construction d'une préparation écrite en lien avec les compétences du programme et utilisant la langue de scolarisation ;
 - différentes conduites motrices travaillées en lien avec la pratique.
- * Une partie pratique qui comprend : des activités, des mises en situation de micro-enseignement, des applications envisageant les possibilités réelles du terrain avec un matériel divers adapté au préscolaire.

Démarches d'apprentissage

- Un cours magistral ;
- une réflexion portant sur la conception et la fabrication de matériel qui sera utilisé lors des stages ;
- un vécu corporel de différentes activités psychomotrices ;
- une réflexion au niveau des méthodologies à mettre en place lors d'une préparation de leçon ;
- des didactiques permettant à l'étudiant d'être mis en situation réelle d'enseignement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi méthodologique est assuré par le biais d'un feedback individualisé ou de groupe.
En fin de quadrimestre, un moment sera consacré à des révisions.

Sources et références

- Revues Ep&S, Paris, Editions Ep&S
- WAUTERS-KRINGS, F., Psychomotricité à l'école maternelle. Les situations motrices au service du développement de l'enfant, Bruxelles, Editions De Boeck, 2009
- DE LIEVRE, B., STAES, L., La psychomotricité au service de l'enfant. Notions et applications pédagogiques, Bruxelles, Editions De Boeck-Wesmael, 1992

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours complétées par une prise de notes personnelles.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	15		
Période d'évaluation			Exe	85	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si la note globale du Q2 n'atteint pas 10/20 :

L'examen écrit du Q2 comprend 1 partie anatomie et 1 partie méthodologie : en Q3, l'étudiant représentera la ou les parties pour la(les)quelle(s) il n'a pas obtenu la moitié en Q2.

En Q3, les productions journalières ne seront plus comptabilisées dans la note ; il ne restera que l'examen écrit, c'est-à-dire la note d'anatomie et celle de méthodologie (une partie réussie en Q2 sera reportée en Q3).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).